

EXTRAIT DE LA RÉPONSE DU RUCHÉ ÉCOLE APISAMBERT À L'APPEL D'OFFRE DE LA CCALF :

**FOURNITURE, INSTALLATION, GESTION ET ANIMATION DE RUCHERS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ**

**MÉMOIRE TECHNIQUE novembre 2017**

**SOMMAIRE**

COMPRÉHENSION DES ENJEUX ET DU CONTEXTE	P. 3 - 4
— <b>POUR UN TERRITOIRE APICOLE PARTAGÉ</b>	<b>P. 3</b>
PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE	P. 5 - 6
— <b>Apisambert L'ASSOCIATION AU SERVICE DE L'APICULTURE</b>	<b>P. 5</b>
— <b>LES 10 MOMENTS CLÉS DE L'ASSOCIATION</b>	<b>P. 6</b>
MISE EN ŒUVRE DU RUCHER PÉDAGOGIQUE - Lot 1	P. 7 - 10
— <b>UN RUCHER PÉDAGOGIQUE PLURIEL</b>	<b>P. 7</b>
— <b>POUR LA BONNE CONDUITE DU RUCHER PÉDAGOGIQUE</b>	<b>P. 8</b>
— <b>UNE MAISON POUR DÉCOUVRIR L'UNIVERS DES ABEILLES</b>	<b>P. 9</b>
— <b>UN OUTIL ADAPTÉ AUX ANIMATIONS DE L'APICULTURE</b>	<b>P. 10</b>

MISE EN ŒUVRE DE 10 RUCHERS SUR LE TERRITOIRE - L. 10



## COMPRÉHENSION DES ENJEUX ET DU CONTEXTE

# POUR UN TERRITOIRE APICOLE PARTAGÉ

Au sein du Livradois Forez, les actions de la Communauté de communes à destination de tous ses habitants favorisent la valorisation durable des ressources naturelles du territoire.



Labellisée Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), la Communauté de communes Ambert Livradois Forez (CCALF) a la volonté d'agir pour la transition énergétique et écologique, pour construire et promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement. Intitulée « une mutation de territoire au service de la transition énergétique et écologique », cette démarche TEPCV s'articule autour de trois grands axes :

- promouvoir la mobilité durable ;
- rénover le parc communal d'éclairage public ;
- préserver, restaurer et développer la biodiversité animale et végétale.

Ce dernier axe opérationnel, véritable « plan biodiversité » du territoire, repose sur deux grands enjeux :

- le maintien et le développement des aires entomophiles et plantes mellifères ;
- la suppression des produits phytosanitaires.



Ainsi, préoccupée par le déclin des colonies et de la diversité des abeilles sauvages depuis une trentaine d'années, couplé à la régression des plantes associées à ces pollinisateurs, la CCALF envisage plusieurs actions :

- l'installation de dix ruchers ;
- la mise en place d'une ceinture végétale à proximité des différents ruchers ;
- la sensibilisation des enfants à la biodiversité et à sa protection.

Ce sont ces actions qui sont l'objet du présent appel d'offre.

Dans cette opération, les objectifs de la CCALF sont les suivants :

- sensibiliser le grand public aux enjeux que représente la survie de l'abeille pour l'humanité ainsi qu'aux vertus des produits de la ruche ;
- assurer le bien-être des abeilles et la pérennité des colonies ;
- aménager des espaces mellifères pour assurer le gisement nourricier des abeilles ;
- développer la pratique apicole locale.

## COMPRÉHENSION DES ENJEUX ET DU CONTEXTE

D'une part (lot 1), la collectivité souhaite que soit installé un ensemble de ruches à vocation pédagogique à proximité d'une ou plusieurs écoles du territoire du Haut-Livradois (fin 2015, c'est la Communauté de communes du Haut-Livradois qui a initialement été labellisée TEPCV). La CCALF ambitionne de mettre en place un projet apicole avec les écoles concernées ainsi qu'avec le centre de loisirs : ateliers pédagogiques et pratiques sur la vie de la ruche et la récolte du miel.

Dans ce cadre, il conviendra de proposer un ensemble diversifié de ruches répondant à l'objectif pédagogique poursuivi. Les ruches et le rucher se doivent d'être fonctionnels et accessibles à tout public.

Cette opération sera complétée d'un achat de mallettes pédagogiques relatives à la découverte de la biodiversité et du monde des abeilles.

D'autre part (lot 2), la CCALF projette d'installer une centaine de ruches, de natures diverses, organisées en ruchers, réparties sur l'ensemble du territoire intercommunal et installées dans un environnement mellifère. Au-delà de l'installation, Amberf Livradois Forez souhaite mettre en place une action de sensibilisation et de pédagogie de la population à la préservation des abeilles appuyée sur un programme d'animations. Ce projet vise également à lancer une dynamique locale entre la collectivité, les citoyens et les apiculteurs (amateurs et professionnels).

En effet, après installation, les ruchers seront

C'est là l'occasion d'impliquer les habitants, les scolaires et périscolaires, les associations locales... Dans ce cadre, l'animation d'un réseau d'apiculteurs amateurs pourrait être envisagé, autour d'une structure leader.

En complément, une ceinture végétale sera envisagée à proximité des différents ruchers :

- une palette végétale favorable à la biodiversité (plantes indigènes, plantes mellifères, plantes hôtes...);
- adaptée au climat et au sol, prenant en compte le réchauffement climatique et composée de plantes non envahissantes;
- permettant de créer un environnement favorable aux insectes pollinisateurs.

Alors qu'aujourd'hui le maintien en vie des colonies d'abeilles demande des attentions toutes particulières, il nous semble important d'affirmer que, pour voir le jour et s'inscrire durablement dans le paysage d'Amberf Livradois Forez, ces ruchers végétalisés doivent trouver des espaces comportant des conditions naturelles intéressantes pour l'apiculture, mais aussi et surtout des relais locaux capables de s'investir dans une telle aventure.

Plusieurs dynamiques existantes et complémentaires pourraient servir de lieu d'accueil et de déploiement de ces ruchers: champ ou potager dans une école, verger conservatoire, zone municipale de biodiversité, terrain expérimental de permaculture...



## PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE : MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

### APISAMBERT L'ASSOCIATION AU SERVICE DE L'APICULTURE

L'association Apisambert allie créativité et savoir-faire depuis 2014 pour mettre en œuvre un programme de pérennisation de l'apiculture amateur sur le territoire.

#### LA NAISSANCE D'UNE ASSOCIATION

Depuis 2012, un collectif d'apiculteurs amateurs s'est organisé autour d'Ambert, pour échanger sur les pratiques et répondre au mieux aux difficultés liées au varroas, aux pesticides et à l'appauvrissement des écosystèmes. En 2014, ce collectif se structure en une association loi 1901, Apisambert, pour mettre en place une formation débutant et un rucher école : quinze nouveaux apiculteurs sont formés au cours de cette première année.

#### APISAMBERT : UNE ASSOCIATION ENGAGÉE DANS LA FORMATION ET LA PRÉSERVATION DU MILIEU APICOLE

Apisambert porte en son ADN des convictions fortes et des objectifs affirmés. Le premier d'entre eux est la préservation des colonies sur le territoire, la protection des abeilles, avec le concours des services officiels et d'autres associations de même nature. La formation et l'enseignement de l'apiculture à un large public, ainsi que la défense des intérêts matériels et moraux des apiculteurs constituent les autres enjeux majeurs de notre association.

Par son action, l'association effectue la mise en réseau des apiculteurs amateurs, formés par ses soins, avec des référents.

#### LE + DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Plus de 60 membres et 120 personnes impliquées dans l'association pour défendre et diffuser des

#### UNE ASSOCIATION RICHE DE LA COMPLÉMENTARITÉ DE SES MEMBRES

L'ensemble de ces objectifs peut être porté au quotidien grâce à l'engagement et au volontarisme des membres de notre association. Avec plus de 60 membres et 120 personnes impliquées dans les actions de l'association, Apisambert est un acteur local incontournable pour les questions environnementales et d'animations de la filière apicole.

L'implication de chacun de ces membres - tous bénévoles - la diversité des compétences et la connaissance du territoire contribuent à la richesse humaine de notre association. Ingénieurs, agriculteurs, scieurs, animateurs natures, coordinateurs de projet, menuisiers, écologues, mécaniciens, retraités, fonctionnaires... les profils de ces membres sont variés et complémentaires.

Pour le déploiement de nouveaux ruchers à l'échelle de 10 communes, l'association devra prendre appui sur des personnes relais, implantées dans chacun de ces territoires. Ce réseau local offrira aussi une richesse potentielle pour créer les dynamiques autour de ruchers collectifs assurant une appropriation de cet outil et une pérennité de ce projet ambitieux.

#### RESSOURCES MATÉRIELLES

À cette multitude de savoir-faire il faut ajouter les ressources en matériel qui permettront de répondre efficacement au besoin de ce projet,

En particulier, nous avons accès à des machines professionnelles pour le travail du bois (sciage, rabotage, découpe, ponçage, etc.) et la fabrication de ruches. Par ailleurs, l'association a noué des relations privilégiées avec des fournisseurs de la région.

#### DES INTERLOCUTEURS DÉDIÉS

Pour répondre à cet appel d'offre, l'association a structuré une équipe projet. Les porteurs de projet et interlocuteurs privilégiés de la Communauté de commune sont :

- **Sylvain Lemoine**, président de l'association Apisambert, entrepreneur. En charge de l'organisation des activités et animations des ruchers. Il est le garant du bon respect de la réglementation.
- **Laurent Pâquet**, vice-président, ingénieur. Il apporte son savoir-faire dans la fabrication de ruches en série.
- **Thomas Jacques**, vice-secrétaire, apiculteur et entrepreneur. Il intervient tout particulièrement sur les questions liées au développement de cheptel et au suivi des colonies.
- **Jean-Marie Perrinel**, animateur formateur. Il apporte son appui à la constitution et l'animation des équipes locales autour de chaque rucher, il contribue à la mise en réseau des différentes équipes à l'échelle de la CCALF, en lien avec les équipes d'animation TEPCV, et participe à l'élaboration des partenariats entre collectivité(s) et association(s).

## PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE : RÉFÉRENCES

### LES 10 MOMENTS CLÉS DE L'ASSOCIATION

Les activités de l'association sont le reflet de ses ambitions. Depuis 2014, de nombreuses actions ont été menées : tenue de réunions, d'échange et de débats ; animation d'ateliers de formation et organisation d'événements.

#### 10 MOMENTS CLÉS ONT MARQUÉ CES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

- Depuis 2013 : FÊTE DE LA SAINTE AMBROISE  
Chaque année, rassemblement d'apiculteurs avec 60 participants et tenue de stands de sensibilisation.



- Depuis 2013 : CÔTÉ JARDIN À AMBERT  
Présence sur le marché pour la présentation de l'association et de ses actions.



- Depuis 2014 : FORMATION COMPLÉMENTAIRE  
Une formation complémentaire vient enrichir l'initiation débutant. 3 sessions de formation ont lieu chaque année et accueillent en moyenne 45 participants.

- Depuis 2015, FORMATION ÉLEVAGE DE REINES  
Une formation à l'élevage de reines a été mise en place. Elle est encadrée par des apiculteurs professionnels et ambitionne de palier au manque de colonies. Les dernières sessions ont comptées 10 participants.



- En 2015, LE BON DÉBAT  
Organisation d'un débat entre apiculteurs et d'autres acteurs du territoire (agriculteurs, élus, sylviculteurs...) afin d'amorcer le dialogue pour une meilleure compréhension des pratiques vertueuses pour les abeilles.



- Automne 2015 : FOIRE D'AUTOMNE D'ARLANC  
Tenue d'un stand et présentation des haies mellifères.

- Fin 2016 : MIEL DE BONNE ANNÉE

- Janvier 2017 : ATELIER RUCHES  
Réalisation collective de ruches.



- Mars 2017 : HAPPYCULTURE  
Organisation d'une bourse de matériel d'apiculture, et d'un banquet ouvert autour d'un menu mettant le miel à l'honneur.

- En 2017, LES RENCONTRES APICOLES  
Organisation de 3 conférences thématiques (ruches warré, frelon asiatique et varroas).

- Septembre 2017 : APRÈS-MIDI DÉCOUVERTE  
Deux après-midi découverte du rucher école pour initier 50 élèves du collège Jules Romain d'Ambert aux pratiques apicoles.



## MISE EN ŒUVRE DU RUCHER PÉDAGOGIQUE - Lot 1

# UN RUCHER PÉDAGOGIQUE PLURIEL

Le rucher pédagogique sera composé de plusieurs espaces complémentaires permettant de concilier l'accueil de public très diversifié et une offre d'animations et actions multiples.

Après une veille technologique et des échanges entre les membres, nous avons choisi de proposer un rucher pédagogique avec plusieurs espaces. Celui sera composé de 10 ruches ainsi que d'un chalet d'accueil, très ouvert sur l'extérieur. À l'image de la ferme enfantine du Parc de Soubiran (77), un sas vitré permettra de voir en toute sécurité les ruches en activité.

Ce rucher pédagogique permettra de répondre au mieux aux attentes des différents publics et d'assurer un maximum de fonctions de transmission, sensibilisation et formation.



### COMPOSITION DU RUCHER

Le rucher sera composé d'un ensemble de 10 ruches de natures diverses, aussi bien modernes que traditionnelles. On peut citer à titre d'exemple :

- Dadant 10
- Dadant 12
- Ruche toit chalet
- Ruche en paille
- Ruche tronc
- Ruche vitrée
- Ruche Warré
- Ruche vulgaire



Ces ruches seront, soit posées au sol sur un support de ruche, soit placées dans un appentis à la manière traditionnelle.



**LE + DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE**  
Tous les essaims seront issus de colonies

## MISE EN ŒUVRE DU RUCHER PÉDAGOGIQUE - Lot 1

# POUR LA BONNE CONDUITE DU RUCHER PÉDAGOGIQUE

Sans apiculteur, pas d'abeilles ! Le rucher ne peut vivre que si un entretien rigoureux est effectué, dans le respect le plus strict des consignes de sécurité et avec l'appui de volontaires engagés.

### ENTRETIEN ET EXPLOITATION DU RUCHER

L'entretien et l'exploitation de ce rucher est sous la responsabilité de l'association Apisambert et fait l'objet d'un poste distinct de ce marché. L'association s'engage à assurer le suivi de ce rucher conformément aux bonnes pratiques apicoles.

Les ruches et les produits de la ruche générés par ces ruches sont propriété de la CCALF. L'association, par contre, n'est pas en mesure de s'engager sur une quantité produite. En effet, la production de miel est influencée par de multiples facteurs notamment climatiques et météorologiques complètement indépendants de la volonté de l'apiculteur.

La récolte et l'extraction seront réalisées par l'association, avec autant que possible, le concours de visiteurs ou de stagiaires.

L'extraction se fera au sein d'un local mis à disposition par la Communauté de communes, avec le matériel adapté, fourni par la CCALF. Le conditionnement et la mise en pot se réalisera selon les choix exprimés par la CCALF. Le miel récolté chaque année sera mis à disposition de la CCALF à partir de fin septembre.

En cas de forte mortalité des colonies (+50 %) pour des raisons indépendantes de la bonne conduite des ruchers (fortes intempéries, intoxication, pathologies graves...), l'association ne saurait être tenue pour responsable. La Communauté de communes prendra à sa charge le renouvellement

### TROUVER LE CONTEXTE ADÉQUAT

Pour l'installation du rucher et permettre une conduite facile des ruches. Le rucher devra rassembler les conditions suivantes :

- accès voiture à la parcelle ;
- possibilité de stationnement de véhicules à proximité ;
- espace clos (haies, murs, palissades) ;
- environnement propice aux colonies (ressources flore mellifère) ;
- orientation adéquate du rucher ;
- possibilité d'un accueil tout public ;
- voisinage *bee-friendly* ;
- couverture téléphonique en cas d'urgence.

Le rucher doit répondre à la réglementation en vigueur (distance d'habitation, route, informations légales au public).

Des volontaires résidant sur la commune et souhaitant s'investir dans la conduite des ruches sont indispensables pour le bon fonctionnement du projet.

### PRISE EN COMPTE DE LA SÉCURITÉ

Le rucher sera équipé d'une pharmacie comprenant de l'adrénaline, aspi-venin etc. Elle sera vérifiée tous les six mois.

Une formation des intervenants au risque allergique et à la procédure d'intervention en cas de problème sera délivrée de façon systématique par les porteurs du projet.

Une affiche « premiers secours » sera créée et affichée dans le chalet et au sein de chaque rucher.

L'accès aux réseaux téléphonique sera vérifié de façon systématique et avant l'implantation des ruchers.





## MISE EN ŒUVRE DU RUCHER PÉDAGOGIQUE - Lot 1

# UNE MAISON POUR DÉCOUVRIR L'UNIVERS DES ABEILLES

Accueil du public, exposition, sensibilisation, transmission, formation... Le chalet du rucher centralise l'ensemble des enjeux et des animations du projet. C'est le lieu de rencontre et de vie du rucher pédagogique.

### UN CHALET D'ACCUEIL

Destiné à l'accueil du public et des stagiaires, ce chalet comprendra une grande baie vitrée tournée vers le rucher. Les visiteurs pourront ainsi suivre l'activité apicole depuis l'intérieur du chalet tout en étant à l'abri des abeilles et d'éventuelles piqûres.

Ce bâtiment d'une surface inférieure à 20 m<sup>2</sup> (afin de rester sous le régime de la déclaration de travaux) aura plusieurs usages :

- suivre depuis la baie vitrée l'activité du rucher et les travaux qui d'y déroulent tout en étant à l'abri ;
- sas de passage pour rentrer dans le rucher depuis l'extérieur. Ce sera le lieu pour s'habiller et enfiler tenues, voiles et gants en toute sérénité ;
- stockage des tenues et du matériel d'apiculture ;
- lieu d'exposition de matériel pédagogique (sous forme d'affiche, de matériel apicole, de maquettes et d'accessoires) afin de pouvoir apporter aux visiteurs et stagiaires une partie théorique. L'occasion également de donner toutes les consignes de sécurité avant, le cas échéant, de pénétrer dans le rucher.

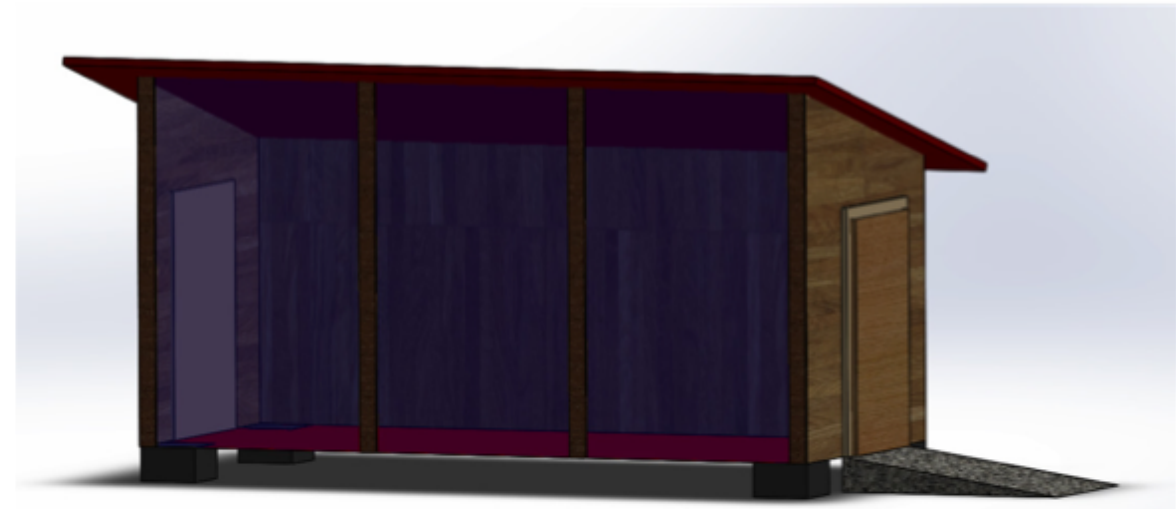
Nous avons prévu d'installer, à l'intérieur du chalet, au moins une ruche vitrée, entièrement étanche de l'intérieur et ouverte sur l'extérieur pour les abeilles. Cela sera, pour les visiteurs, le moyen d'observer la vie d'une colonie de très près sans

### LA CONSTRUCTION DU CHALET

Ce chalet sera construit par l'association Apisambert sur la base d'une structure d'un module « ALGECO ». Cette structure sera ensuite :

- habillée d'un bardage bois pour lui donner un style chalet ;
- dotée d'une porte d'entrée donnant sur l'extérieur du rucher et avec un accès handicapé ;
- dotée d'une porte donnant sur le rucher proprement dit ;
- équipée d'une grande baie vitrée orientée vers les ruches comme décrit ci-dessus
- couvert d'une toiture type « bac acier ».

L'accès, au moins jusqu'à l'intérieur du chalet, sera prévu pour être accessible pour les personnes en situation de handicap. Ce point, dépendant grandement de la topographie de l'emplacement proposé pour implanter le rucher fera, le cas échéant, l'objet de discussions avec la CCALF. De même, les coûts de terrassement et de mise en place de cette structure (manutention, grutage) sont fonction des accès et de la déclivité de la parcelle choisie. Ils ne sont donc pas intégrés à notre offre. Ils feront, si nécessaire, l'objet d'un avenant à établir avec la CCALF.



## MISE EN ŒUVRE DU RUCHER PÉDAGOGIQUE - Lot 1

# UN OUTIL ADAPTÉ AUX ANIMATIONS DE L'APICULTURE

De la sensibilisation à la formation, le rucher pédagogique est un espace conçu pour fournir au territoire un support pour toutes les formes d'animation en apiculture.

### DESCRIPTION DES ANIMATIONS MISES EN PLACE

Les animations du rucher pédagogique peuvent être multiples selon le public et les objectifs de la collectivité.

Pour un public de touristes en période estivale, nous proposons une animation généraliste :

- l'abeille dans une ruche (biologie, synergie et cycle de vie) ;
- la pollinisation (une relation intime entre les plantes et les insectes) ;
- les produits de la ruche : un bienfait pour l'Homme.



Pour les scolaires ou les habitants locaux, les animations peuvent être généralistes pour de la sensibilisation (cf. ACCUEIL TOURISTES) ou bien se structurer dans un but précis. Les animations à destination des scolaires pourront être élaborées en concertation avec les enseignants. Voici une liste non exhaustive des sujets possibles avec des fonctions reliées :

- Une animation sur la récolte et le miel, entre juillet et septembre.  
Objectifs : comprendre ce qu'est le miel, goûter le résultat du raffinement des nectars associé au fruit des efforts des abeilles. La dégustation ouvre les papilles des concitoyens, suscite la curiosité et appelle l'implication dans le projet.
- Des animations découverte destinées aux scolaires et centres de loisirs locaux.  
Objectifs : ouvrir sur le monde fascinant de la ruche, progresser dans la compréhension du développement des colonies, susciter les vocations d'apiculteur en herbe pour assurer l'enracinement du projet dans les générations.
- Un cycle de formation en trois sessions.  
Objectifs : transmettre durablement une base de connaissance et de pratique apicole, en particulier auprès du jeune public. À noter que le rucher école compte parmi ses membres des personnes qui se sont piquées à cette passion dès leur plus jeune âge !

### CALENDRIER ET DÉROULEMENT DU PROJET

#### SESSION 2018

- JANV : rencontre avec les conseils d'élus du territoire du secteur du Haut-Livradois pour présenter le projet et obtenir des propositions de terrain ou d'emplacement.
- FÉV : choix du terrain le plus adéquat par l'association Apisambert.
- MARS : implantation des ruches sur la parcelle.
- PRINTEMPS : construction du chalet.
- ÉTÉ : inauguration du rucher.

Le planning des animations et la programmation des 4 années suivantes seront définis et présentés à chaque fin d'année.

Ce planning a quelques préalables :

La parcelle doit être définie au plus tard le 28 février 2018 pour pouvoir implanter les ruches début mars.

La mise en place du chalet est soumise à l'obtention de la déclaration de travaux. Certaines des ruches seront constituées d'essaims qui ne commenceront à produire qu'à partir de 2019.